French Language Studies **22** (2012), 189–206, © Cambridge University Press
doi:10.1017/S0959269511000433

Le passé composé en usage futur et la pertinence au présent

LOUIS DE SAUSSURE

Université de Neuchâtel

(Received November 2009; revised December 2010; first published online 11 July 2011)

RÉSUMÉ

Cet article étudie les effets de sens du passé composé (PC) sous la portée d'un adverbe situeur futur en français. Nous partons de l'hypothèse de Sthioul (1998) selon laquelle cet usage du PC impose une représentation conçue comme passée depuis une projection allocentrique du moment de la parole située dans le futur. Cet article considère que le PC en usage futur est un usage métalinguistique du passé composé et donc un usage métareprésentationnel (ou *interprétatif*, cf. Sperber & Wilson 1995) du langage. Nous explorons les restrictions d'emploi de cet usage par des critères sémantiques (télicité, agentivité) et concluons qu'aucun d'entre eux ne forme une contrainte forte alors qu'il y a une condition pragmatique d'emploi beaucoup plus contraignante pour l'usage futur du passé composé. En particulier, nous suggérons que i) ce qui est représenté au futur n'est pas le procès mais l'état résultant (ce qui le rapproche du PC de l'accompli), ii) que l'état résultant est typiquement désirable et a déclenche une inférence à propos de l'attitude ou du comportement à tenir dans le présent dans la perspective de l'état résultant au futur. Ainsi, le passé composé en usage futur prend sa pertinence au présent et non directement au futur.

0. INTRODUCTION

Il est généralement admis – en particulier depuis les travaux de Benveniste (1966 et 1974) sur la composition verbale – que le passé composé (plus loin PC) connaît deux grands types d'emplois, identifiés le plus souvent sous les termes de *passé composé de l'antériorité*, dont la fonction est essentiellement narrative et correspond largement à la place occupée par le passé simple dans l'écrit, et *passé composé de l'accompli*, dont la fonction est de manifester qu'un état impliqué par le procès est vrai au moment de l'énonciation (c'est la *fonction d'acquêt* remarquée par Damourette & Pichon 1911–1936). La question de recherche soulevée par cet article concerne les usages du PC à valeur future, comme *j'ai bientôt fini* (en proposition indépendante[1]), et

[1] Donc à l'exception des cas où un point de référence future est donnée par une principale vis-à-vis de laquelle le passé composé est calculé, comme *Il dira qu'il a fini depuis longtemps* qui n'ont pas, selon nous, le même effet pragmatique dans le présent (je remercie un relecteur de m'amener à faire cette précision).

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

plus précisément le sens complexe communiqué par cet usage. Nous proposons d'y répondre par une hypothèse pragmatique, qui permet d'expliquer les restrictions d'emploi du PC à valeur future. Nous partirons de l'hypothèse de Sthioul (1998) selon laquelle le PC à valeur future procède d'une projection allocentrique dans le futur. Cet article a pour objectif de montrer que l'hypothèse de Sthioul est juste mais qu'elle est incomplète: il y a en effet un ensemble de conditions d'apparition de ces usages que nous nous proposons d'étudier et qui renseignent sur la nature des effets produits par le PC dans de telles circonstances. En particulier, nous suggérerons que la pertinence du PC à valeur future est à chercher dans le présent et concerne des effets psychologiques, notamment les attitudes et conduites à tenir, en perspective de la réalisation du fait concerné. Nous suggérons aussi que le fait futur dénoté par le PC futur n'est pas le procès lui-même mais son état résultant. Cela nous permet de classer cet effet comme un dérivé de l'usage accompli, et non d'antériorité, du PC.

Dans cet article, nous allons d'abord rappeler brièvement les principaux types d'usage du PC et poser les bases de notre réflexion. En second lieu, nous allons recourir à la notion d'usage *interprétatif* de Sperber et Wilson (1995) pour suggérer que le PC futur est *métareprésentationnel*, à savoir qu'il a pour fonction de représenter non pas un fait directement mais une autre représentation, allocentrique, et développerons l'idée que cette forme prend une pertinence au présent par l'inférence d'une modalité *déontique-pratique*, qui concerne la nécessité d'adopter une attitude ou de s'engager dans un comportement en vue de la réalisation de l'état de choses représenté comme avéré dans le futur.

1. REMARQUES SUR LES USAGES DU PASSÉ COMPOSÉ

La différence classique entre les emplois du PC peut s'illustrer de la manière suivante. (1) ci-dessous s'interprète plutôt comme PC de l'antériorité et (2) comme PC de l'accompli:

(1) Le concierge est sorti, il a fermé la porte et a quitté les lieux (d'après Sthioul 1998).
(2) Le président est sorti.

Du simple fait que le PC de l'accompli se laisse compléter par un déictique présent, et plus largement simplement parce qu'il permet d'évoquer une situation pertinente au présent (en (2): le président est dehors), on le considère parfois comme un présent d'un genre particulier:

(3) En ce moment, le président est sorti.

Cette complémentation n'est toutefois pas toujours possible avec autant de facilité qu'en (3). Ainsi, l'exemple suivant, de Sthioul (1998), prête-t-il parfois à la controverse:

(4) En ce moment, il a plu, mais dans une heure vous pourrez jouer au tennis (Sthioul 1998).

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

(4) ne mérite pourtant pas d'être rejeté: non seulement il est naturel dans le bon contexte d'énonciation[2], mais on remarque que d'autres expressions qui prennent valeur temporelle déictique présente en conversation sont parfaitement disponibles, comme l'illustre (4'):

(4') Là, il a plu, mais dans une heure vous pourrez jouer au tennis.

En revanche – la comparaison est d'ailleurs éclairante –, comme le relèvent Luscher et Sthioul (1996), (5) est franchement étrange, alors que la conclusion *Victor Hugo est l'auteur des «Misérables»* semble complètement accessible:

(5) ? En ce moment/Maintenant, Victor Hugo a écrit *Les Misérables* (Luscher & Sthioul 1998).

Cette étrangeté a conduit des auteurs comme Luscher et Sthioul (1996) à postuler un troisième type d'usage du PC, qui ne s'accommode ni d'un déictique présent ni d'une interprétation narrative, car il figure typiquement en isolation. Ils considèrent ainsi que (5') est un PC autonome qui ne déclenche pas d'état résultant:

(5') Victor Hugo a écrit *Les Misérables*.

Il convient d'ajouter à cette liste l'usage du PC en «parfait existentiel» (McCawley 1971, Apothéloz 2009), qui énonce un fait d'expérience et qui, lui aussi, bien que sa pertinence au présent soit vraisemblable, n'accepte pas de complémentation déictique au présent. Nous en donnons ici deux variantes, l'une qui signale l'expérience d'un fait unique, et l'autre qui signale l'expérience d'un fait répété mais révolu (comparé parfois au passé surcomposé, notamment régional[3]):

(6) J'ai mangé de la girafe.
(7) J'ai aimé aller au cinéma.

Dans Saussure (2003), nous suggérions de rapprocher le PC autonome du PC de l'accompli, en relevant que l'état résultant du PC autonome est non borné et que, dès lors, un test qui passe par le déictique n'est pas entièrement efficace, étant donné que le déictique présent implique une contrainte de bornage, comme l'illustre la bizarrerie de *En ce moment la terre est ronde* alors que les conditions de vérité sont bien manifestées comme satisfaites au présent. De la sorte, si, de (5'), on tire naturellement (8), ce dernier exemple ne peut s'accommoder d'un déictique présent (8') (sauf à considérer une lecture métalinguistique, du type «on considère en ce moment que P»):

[2] Nous avons d'ailleurs trouvé de la part de locuteurs francophones des énoncés comme *En ce moment, il a été averti de l'imminence de son expulsion* (Grand-Conseil de Genève, 10 janvier 2006, à propos d'un requérant d'asile débouté) ou *En ce moment il a signé un contrat avec Aris Salonique, un club grec* (www.quotidienlejour.com).

[3] Le rapprochement avec le surcomposé, notamment régional (domaine francoprovençal), est soutenu par Apothéloz (2009). Dans Saussure & Sthioul (2006 et sous presse), nous discutons plus précisément le caractère révolu ou non du fait concerné et proposons une analyse différente du surcomposé.

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

(8) Victor Hugo est l'auteur des *Misérables*.

(8') * En ce moment, Victor Hugo est l'auteur des *Misérables*.

Néanmoins, il reste que des énoncés au PC comme (5) sont susceptibles de ne pas activer d'état résultant au présent, par exemple si l'on évoque la rédaction des *Misérables* par Victor Hugo comme exemple de la vivacité littéraire de l'époque ou comme justification pour un autre propos dans une argumentation. Les questions sont plus complexes évidemment puisque dans ce cas, la pertinence au présent des faits rapportés existe toujours bien dans leur valeur argumentative. Qu'il s'agisse là d'une forme particulière d' «acquêt» ou non reste une question ouverte, mais on remarque au moins qu'une commutation au passé simple est impossible. On peut bien sûr l'expliquer par une typologie du discours rigide qui interdit le passé simple à l'oral, mais l'hypothèse que le passé simple est déconnecté du présent – les faits sont décrits comme n'ayant pas de pertinence pour le présent – est au moins aussi convaincante, tout en expliquant par ailleurs la défavorisation du PS à l'oral. Il pourrait donc y avoir aussi pour le PC dit «autonome» par Luscher et Sthioul (1996) une forme de valeur présente qui subsiste.

Le déictique présent est également incompatible avec l'usage de parfait existentiel du PC:

(6') Aujourd'hui j'ai mangé de la girafe (*parfait existentiel).
(7') Aujourd'hui j'ai aimé aller au cinéma (idem).

L'ajout d'un déictique force à comprendre que le procès dont il est question a eu lieu dans sa portée (ici: le jour même). Le déictique ne peut pas porter, semble-t-il, sur l'état résultant[4]. Mais pour autant, mentionner un fait d'expérience passé a précisément toute sa pertinence au présent, d'où le fait que le passé simple ne peut avoir cette valeur d'expérience. Des considérations similaires ont été évoquées dans Saussure et Sthioul 2006 à propos du surcomposé en isolation (régional), du type de «J'ai eu été dépressive», qui suscite une conséquence dans le présent comme «il faut faire attention avec moi, l'état de dépression est susceptible de revenir».

Le type représenté par l'exemple (7) est comparé par Wilson et Sperber (1993) au PC de l'accompli précisément en termes de pertinence au présent. Disons-le avec nos propres mots: le fait que le PC de l'accompli signale une conséquence dans le présent par un état impliqué ne le distingue que relativement superficiellement du PC de parfait existentiel qui signale précisément la permanence des effets de l'expérience en question dans le présent. Ainsi, il y aurait bien une sorte d'état résultant en (6) ou (7), et, comme le PC «autonome», il est par principe non borné à droite. Il est relativement difficile de le décrire, mais dans les deux cas, il s'agit d'une conséquence présente du procès: (7), suivant le contexte, amène quelque

[4] Une forme comme *aujourd'hui que j'ai mangé de la girafe*, qui marque l'effet d'expérience, est tout de même possible; néanmoins cette structure adverbiale, qui est non-autonome, sort du champ de cette étude car elle obéit à de tout autres contraintes. On note que *aujourd'hui que j'ai aimé aller au cinéma*, possible après l'expérience d'un premier film apprécié, exclut la lecture habituelle, typique du parfait existentiel.

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

chose comme «connaître le goût de la girafe» ou «avoir l'expérience de la venaison exotique», alors que (6) donnerait plutôt quelque chose qui ressemble à «je suis capable d'aimer le cinéma» ou «j'ai de bons souvenirs du cinéma».

A en suivre cette ligne d'analyse, le seul usage du PC qui resterait rétif à susciter sa pertinence dans le présent serait le PC de l'antériorité[5]. On pourrait en suspecter toutefois un autre, auquel la suite de cet article est consacré: l'usage futur du PC.

2. LE PASSÉ COMPOSÉ DU FUTUR COMME MÉTAREPRÉSENTATIONNEL

Sous certaines conditions pragmatiques que nous allons examiner plus bas, le PC accepte que le prédicat soit sous la portée d'un situeur temporel futur, pour donner ce que nous appellerons le PC futur. Outre son apparition très standard en subordonnée hypothétique, que nous ne traiterons pas (*Si tu as rangé ta chambre pour midi, nous irons au cinéma*), on le rencontre en proposition indépendante, généralement avec des verbes aspectuels et sans négation[6]:

(9) J'ai bientôt terminé.
(10) Le président est bientôt sorti de sa réunion.
(11) Dans un an, j'ai fini ma thèse (Sthioul 1998).

Un tel usage du PC le distingue du *present perfect* de l'anglais, même si ce dernier présente de fortes similitudes avec le PC, pouvant par exemple communiquer l'accompli, l'antériorité ou l'expérience. On remarque en particulier que les formes suivantes sont jugées étranges par les anglophones:

(9') ?/* I have soon finished.
(10') ?/* The president has soon finished his meeting.
(11') ?/* Within a year from now, I have finished my thesis.

Certes, les énoncés ci-dessus passent tous facilement avec *almost*, comme ils passeraient aussi avec *presque*: *I have almost finished* ou *j'ai presque fini*, mais *presque* n'est pas un adverbe temporel futur même s'il indique que le fait considéré n'est pas vrai au moment de la parole.

D'autres langues romanes, comme l'italien ou l'espagnol, acceptent également le PC futur dans des formes plus ou moins courantes et normées:

(9'') Tra un attimo ho finito (Italien); Pronto ho terminado (Espagnol).
J'ai fini dans un moment/bientôt.

[5] Pour être à peu près complets, il faut aussi rappeler les usages du PC de l'accompli en présent historique, pour lesquels Gosselin (1996) voit une focalisation (donc pour nous un usage métareprésentationnel), du type de «Ce jour-là, Luc arrive chez Paul. Comme il *a fini* de manger, il lui demande s'il veut bien l'accompagner» (Gosselin 1996).

[6] On remarque qu'on le rencontre facilement en structure interrogative négative: *Tu n'as pas bientôt fini?* Qu'une forme négative assertive comme *Tu n'as pas bientôt fini* soit naturelle ou non nous échappe et appelle d'autres développements sur le rôle de la négation (*cf. infra* «remarques complémentaires»).

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

Comme nous l'avons mentionné plus haut, Sthioul (1998) propose de les voir comme faisant intervenir une projection du point de la parole S (chez Reichenbach 1947) dans le futur, d'où le procès peut alors être considéré comme accompli dans le passé. Ainsi, en lieu et place de la forme classique donnée par Reichenbach:

E – R,S
(où E désigne le moment du procès, R le moment d'où il est observé, et S le moment de la parole)

nous obtenons pour cet usage du PC:

E – R,S' et S' > S
(où S' désigne une projection de S postérieure à S).

S'il y a une projection de S dans le futur, alors il nous faut ajouter qu'il y a une représentation allocentrique du procès dans un passé par rapport à S', qui sert de «*shifter*» déictique par rapport à S. Nous dirons donc que les usages futurs du PC ne représentent pas un procès *directement* mais représentent une *autre représentation* (i.e. allocentrique) d'un procès. En ce sens ils sont «métareprésentationnels» et assimilables à des usages *interprétatifs* du langage (pour un développement sur ce point, cf. Saussure 2010).

Les exemples de procès au PC avec interprétation future sont très courants avec des verbes aspectuels comme *finir* ou *terminer* (c'est le cas pour 9 et 11), et la littérature sur la question les ressasse «jusqu'à la monotonie», comme le relève Vuillaume (2000) dans le seul article systématique consacré spécifiquement à cet usage à notre connaissance, et d'ailleurs centré sur certaines formes spécifiques.[7]

Les questions que soulèvent ces formes concernent i) leur interprétation référentielle (est-ce le procès, l'état résultant ou les deux qui sont compris comme futurs?), ii) leurs restrictions d'emploi, et iii) leur interprétation au sens pragmatique, c'est-à-dire leur motivation de sens face à des formes *a priori* plus attendues comme le futur (simple ou périphrastique) ou, surtout, le futur antérieur.

Pour Desclés et Guentchéva (2003), qui n'élaborent guère ce point, le procès est conçu comme étant en cours de réalisation à S mais comme terminé ultérieurement, d'où un état résultant déclenché par une borne *postérieure à S*. Il ne susciterait pas, ainsi, de projection de S dans une autre temporalité, contrairement au PC historique.

Toutefois, si (9) présuppose bien qu'un procès est en cours à S, il est difficile de soutenir que ce procès est celui de *terminer* et non celui de l'action en cours et qui

[7] Vuillaume (2000) traite essentiellement de PC avec adverbe futur sous la dépendance d'une structure adverbiale à portée extra-propositionnelle (adverbe de phrase) comme *heureusement que P,* où P est au PC avec adverbe futur, et plus particulièrement leur combinaison avec la négation *heureusement que non-PC [futur]* (*Heureusement que tu n'as pas voyagé demain!*); la structure adverbiale *heureusement que* modifie systématiquement les conditions d'emploi de cette forme, ce que Vuillaume explique de manière très convaincante par une règle pragmatique primant sur une contrainte sémantique et déterminant la sélection du PC, par conversion de la proposition *tu n'as pas voyagé demain* en présupposition. Nous ne traitons pas de ce cas ici.

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

sera terminée sous peu: «j'ai bientôt terminé» ne suppose pas que la «terminaison» est en cours à S mais plutôt que le procès élidé, sous la portée aspectuelle de *terminer*, est *en cours* à S. Pragmatiquement, «j'ai bientôt terminé» ne peut en effet guère se comprendre que comme élidant un procès: on ne voit guère comment se représenter, dans le cas de la communication ordinaire, une «terminaison» *absolue* et non la terminaison *d'une action donnée*. Autrement dit, l'énoncé *J'ai bientôt terminé* comporte nécessairement une explicature (au sens de Sperber & Wilson 1995), c'est-à-dire un élément de signification dépendant du contexte mais obligatoire pour obtenir une forme propositionnelle complète, qui contient le complément verbal, reconstruit par enrichissement pragmatique sur la base de sa saillance en contexte, par exemple *J'ai (bientôt) terminé de ranger la chambre* ou selon une saturation générique, par exemple *J'ai (bientôt) terminé de faire ce que je suis en train de faire*. Ainsi, en (9), ce n'est pas le procès de *terminer* qui peut éventuellement être compris comme se déroulant à S mais bien *un autre procès*.

Quant au procès véritablement dénoté au PC, à savoir cette fois-ci bel et bien *terminer*, tout aspectuel qu'il soit, il ne s'annonce certes que comme ayant lieu dans le futur indiqué par *bientôt*, mais nous verrons que cela tient davantage à l'adverbe qu'au PC. De plus, la position de Desclés et Guentcheva impliquerait que, en (10), qui n'est pas construit avec un verbe aspectuel (du moins pas un verbe aspectuel pur), la sortie du président est en train de se réaliser à S, ce qui ne tient simplement pas: le procès de *sortir* devrait en ce cas se concevoir comme progressive (du type *être en train de sortir*), or les conditions de vérité de (10) n'incluent pas le caractère progressif d'une quelconque action en cours. En (11), enfin, ce ne sont que des facteurs pragmatiques qui permettent de considérer que la thèse est en cours, mais l'énoncé pourrait très bien être lancé comme un défi par une personne présomptueuse qui ne s'est pas encore engagée dans ses recherches, et être compris, alors, comme impliquant *et* un état résultant futur *et* un procès lui-même futur. Il reste qu'en tous les cas, l'état résultant est bien saisi depuis un moment futur.

Il faut en outre remarquer que le cas théorique d'un événement passé déjà terminé à S mais dont l'état résultant est déclaré pertinent dans le futur ne peut aucunement s'exclure. Ainsi, (12) peut être interprété en ce sens si l'on se demande s'il sera possible d'aller le lendemain dans la maison concernée:

(12) Demain, le couvreur a fini ses réparations, et nous pouvons aller sur place comme prévu (/et nous allons sur place comme prévu).

En effet, dans le cas où il est mutuellement manifeste que le couvreur a déjà fini ses réparations, l'état résultant est communiqué comme pertinent à un point pseudo-déictique envisagé dans le futur alors même qu'il est déjà connu comme vrai à S. A vrai dire, il est simplement possible de noter que l'énoncé reste acceptable si l'on ignore si ces réparations sont, ou non, finies au moment de la parole. Autrement dit que le procès soit réalisé ou non à S est *en dehors des conditions de vérité de l'énoncé* et relève donc uniquement d'une *éventuelle* inférence pragmatique; en revanche il est nécessaire qu'il le soit à S', positionné explicitement par l'adverbe. C'est donc

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

une actualité allocentrique future qu'il devient nécessaire d'instancier pour obtenir l'inclusion d'un S' futur dans l'état résultant.

Ainsi, et il convient d'insister sur ce point, il ne semble pas que (12) s'interprète exactement comme *Nous pourrons aller demain sur place comme prévu puisque le couvreur aura fini ses réparations,* mais d'une manière allocentrique qui ne permet pas de paraphrase satisfaisante: quelque chose comme *imaginons-nous demain: nous pouvons y aller puisque le toit est réparé*. Cette interprétation est d'ordre métalinguistique, ou plus précisément, métareprésentationnelle: elle fait intervenir la représentation d'un sujet allocentrique (certains diraient un «énonciateur fictif polyphonique») auquel on prête la responsabilité de l'énoncé au passé composé. Il s'agit là d'une structure interprétative enchâssée (le locuteur représente un sujet allocentrique qui représente à son tour un fait) purement pragmatique, mais commandée par la nécessité de traiter la structure adverbiale indiquant sémantiquement la référence future. Si un cas comme (12) ne représente pas le type le plus courant de PC futur, au contraire de *J'ai bientôt fini*, nous voulons insister sur le fait que (12) est un énoncé possible du français qui présente la même structure fondamentale que *J'ai bientôt fini* et s'interprète selon les mêmes principes, dans une interaction entre la grammaire (l'adverbe futur, le passé composé) et les principes cognitifs pragmatiques qui sous-tendent l'interprétation pour donner un sens à l'énoncé, c'est-à-dire pour produire une représentation plausible du vouloir-dire du locuteur (son intention informative).

Se pose ici la question de la justification de cette analyse; elle réside d'abord dans l'effet métalinguistique suscité par ces usages. On a en effet le sentiment, dans de tels énoncés, que le locuteur communique quelque chose comme *bientôt je pourrai dire «j'ai terminé»* ou *dans un an, je pourrai dire «j'ai fini ma thèse»*; si cette interprétation est la bonne, alors le PC futur est autre chose qu'un simple substitut du futur antérieur (ce qui rendrait d'ailleurs son usage difficile à expliquer sinon stylistiquement). Toujours si cette intuition pragmatique est juste, partagée par le lecteur de ces lignes, ce sera là un argument significatif pour l'analyse en termes d'usage allocentrique, ou *interprétatif*, puisqu'il suppose la représentation *d'une autre représentation*, à savoir une métareprésentation allocentrique: l'énoncé représente la représentation (verbale) d'un sujet de conscience, lui-même à S' dans le futur déterminé par l'adverbe.

Une légère hésitation pourrait surgir au sujet de (9) et (10) qui semblent si naturels qu'un enrichissement de sens en termes métareprésentationnels pourrait sembler une hypothèse peu économique. Pourtant, quelque habituels que soient ces exemples, ils restent fort proches de présents futurs comme *Le président sort bientôt de sa réunion* ou *Demain je pars*, comme le signale également Vet (1992). Dans les emplois les plus typiques, des énoncés comme (9) ou (10) servent à faire patienter, ou à rassurer l'interlocuteur à propos du futur immédiat; c'est l'un des rôles de l'adverbe *bientôt* où il s'agit d'évoquer des faits imminents. Mais oublions *bientôt* et regardons les variantes ci-dessous: on observe sans peine que l'effet métalinguistique est plus net (l'antéposition semble meilleure avec (10) sauf intonation particulière):

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

(9′) J'ai terminé dans une heure.
(10′) Dans une heure, le président est sorti de sa réunion.

Bientôt, en réalité, ajoute simplement l'information d'une proximité avec la fin du procès qui parasite l'observation car elle peut être également non temporelle (cf. Vuillaume 2000, 108, qui suggère que *bientôt* peut parfois se lire plutôt comme *presque* que comme *dans peu de temps*); toutefois, même en (9) et (10), tout se passe comme si le locuteur souhaitait communiquer qu'il pourra sous peu faire état d'une nouvelle situation résultant de l'événement de *terminer x* ou de *sortir*. D'où l'intuition que la communication porte sur des conditions résultant du procès *dont l'évocation est pertinente dans les circonstances de l'interaction*: en (9), si c'est le garagiste qui parle, l'interlocuteur pourra par exemple disposer de sa voiture bientôt, et il peut donc présentement calmer son impatience; et en (10) les conditions seront telles que l'entrevue souhaitée avec le président pourra avoir lieu sans qu'il faille faire preuve d'une patience excessive (nous en dirons davantage à ce sujet plus bas).

Ainsi, nous obtenons une observation importante: l'adverbe ne porte pas sur le procès E lui-même, puisque (12) (*Demain, le couvreur a fini ses réparations, et nous pouvons aller sur place comme prévu*) suppose uniquement l'accompli dans le futur, E *pouvant très bien être déjà le cas à S*.

Par ailleurs, l'adverbe ne quantifie pas l'état résultant non plus, puisqu'il ne s'agit pas un d'dverbe de durée, et que l'état résultant peut, selon les cas, être déjà vrai à S. Ceci exclut également que l'adverbe doive porter sur une borne de l'état résultant: ce ne peut être la borne droite, qui est occupée par le procès, et ce ne peut être la borne gauche, puisque l'état résultant peut avoir une extension indéterminée. En fin de compte, la question se pose de savoir alors sur quoi porte l'adverbe futur.

Il ne reste qu'une possibilité: l'adverbe porte sur un moment futur où l'état résultant est représenté comme «étant le cas». Il est donc nécessaire de passer par un nouveau point, que l'adverbe sert à fixer, et auquel l'énoncé déclare que l'état résultant est vérifié. S'il y a métareprésentation, alors il y a un transfert de la deixis vers une référence allocentrique, un S'. Techniquement, c'est d'ailleurs la solution la plus économique, car sinon il faudrait modifier la sémantique du PC lui-même de manière *ad hoc* pour qu'il puisse dénoter le futur; que le PC en usage futur produise une interprétation de type métalinguistique/métareprésentationnelle converge au contraire avec une transposition globale de la représentation vers un point S' allocentrique futur sans affecter la structure du PC lui-même.

Ce type de transfert peut être directement commandé soit par le temps verbal, comme lorsque l'imparfait détermine ses usages interprétatifs par l'échange du point de référence R avec un point d'appréhension allocentrique (cf. Saussure & Sthioul 1999 et 2005), soit par l'adverbe, auquel cas c'est S qui est échangé contre un S' allocentrique par transposition déictique. Pour le PC, il n'y a donc aucune raison de postuler un changement de R pour l'interprétation future, comme il n'y a pas lieu de chercher un substitut de R pour les présents ou les futurs historiques, qui restent des présents ou des futurs mais représentés depuis le passé (le lecteur a compris que notre approche les verrait également comme métareprésentationnels).

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

Une telle transposition, d'ailleurs, convertit les cas de PC de l'antériorité en PC de l'accompli. Les PC de l'antériorité entrent dans une narration sans produire d'état résultant identifiable. Pourtant, dès qu'ils sont transposés dans le futur, ils conduisent à tirer un état résultant global identifiable vrai à S' (dans le futur) à partir de la narration. Il suffit pour cela de se représenter la pertinence des faits décrits pour le futur des interlocuteurs, et rétrospectivement pour leur présent, *in fine*. Ainsi, de (13), peu naturel, nous tirons (14), plus naturel, avec une conclusion donnée au présent futur qui explicite l'état résultant global, ici quelque chose comme un repos bien mérité:

(13) ? Dans une heure, l'avion a atterri, les passagers sont descendus, ils se sont dirigés vers la sortie de l'aéroport et sont montés dans l'autocar.

(14) (Prends patience:) Dans une heure, l'avion a atterri, les passagers sont descendus et sont montés dans l'autocar, et nous pouvons nous reposer avec les autres collègues de l'agence de voyage.

(13) accepte difficilement le déictique futur «dans une heure», ce qui forme un bon indice que la projection de S vers un S' futur au PC présente une incompatibilité avec le pur récit sans état résultant. Si (13) peut se réinterpréter en (14), c'est au prix de l'effacement de détails comme *se sont dirigés vers la sortie*, qui ne contribuent pas significativement à l'inférence d'un état résultant synthétique, car ils ne sont pas pertinents pour anticiper la situation attendue, contrairement à l'arrivée de l'avion et des passagers et leur transfert dans l'autocar. Il faut d'ailleurs noter que *se diriger vers* (en (13)) est plus agentif que les autres verbes de cette petite narration, ce qui pourrait rendre (14) plus difficile si on ajoutait cette proposition. Mais il faut bien considérer que si l'agentivité de tels procès contribuerait dans les circonstances de (14) à faire perdre de la pertinence au PC futur, c'est justement à cause du peu de capacité qu'ils présentent à faire inférer un état résultant global pour une narration.

On voit ici, quoi qu'il en soit, que la pragmatique produit des inférences en accord et non en contradiction avec la grammaire: la structure du PC est intacte, tout comme la dénotation de l'adverbe futur.

3. Restrictions d'emploi: la pertinence déontique-pratique au présent

Le PC interprétatif futur présente des restrictions d'emploi. Un cas typique est donné par les procès non agentifs, justement. Face au futur antérieur de (15), (16) semble étrange au premier regard:

(15) Demain, il aura plu.

(16) ? Demain, il a plu.

Les restrictions d'emploi sont peut-être liées à des facteurs larges: Desclés et Guentchéva (2003) considèrent notamment que le PC futur est incompatible avec des prédicats d'états comme *être heureux, chaud, froid, amoureux* ou *avoir chaud*, et selon Vuillaume (2000) avec les verbes atéliques de manière générale. A nouveau, l'explication que nous proposerons est pragmatique plutôt que sémantique: de fait,

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

de tels prédicats, puisqu'ils sont statifs, ne permettent guère l'inférence d'un état résultant, du simple fait qu'un état est en principe généré par un événement et non par un autre état. Or sans état résultant, point d'accompli, à moins d'inférer comme état résultant soit le contraire de l'état dénoté au PC, ce qui est d'ailleurs assez courant, comme lorsque un énoncé comme *Pierre a été heureux* fait inférer *Pierre n'est pas heureux aujourd'hui*, soit un état résultant dont le prédicat statif est une sous-partie ou une condition. Ainsi, de *avoir été heureux* peut-on tirer *être en paix* ou *tirer un bilan positif de sa vie*. Mais il s'agit là d'opérations de calcul probablement trop sophistiquées s'il s'agit de les rendre avec un PC futur. Ainsi (17) est-il difficile sinon impossible: il faudrait pour qu'il soit naturel, accéder facilement à une représentation très complexe voire rocambolesque, où, dans une forme de discours rapporté, on attend l'imminence d'un événement qui rende Pierre heureux au seuil de sa mort:

(17) * Demain, Pierre a été heureux, il peut partir en paix.

Si quelque chose comme (17) est improbable en discours, la cause n'en est donc pas formelle mais bien pragmatique: ce n'est que le caractère très improbable de telles intentions informatives qui donnent le sentiment à Desclés et Guentchéva que ces combinaisons sont formellement impossibles.

D'autres énoncés, comme (16) (*?Demain il a plu*), (18) ou (19), semblent à première vue bizarres, alors que l'explication par transfert déictique vers un S' allocentrique au futur prédirait leur naturalité:

(18) ? Dans dix ou quinze ans, un tremblement de terre a eu lieu sur la grande faille de San Andreas.

(19) ? Dans dix jours, j'ai acheté des cigarettes.

Si (16) est atélique, ce qui le rendrait en effet suspect dans de telles combinaisons aux yeux de Vuillaume (2000) et de Desclés et Guentchéva (2003), (18) est bien télique (*avoir lieu* impose la télicité, en tout cas dans cette colocation, puisqu'il est difficile qu'un tremblement de terre ait lieu *pendant un quart d'heure* sans culmination), et il va sans dire que (19) l'est de manière encore plus évidente. L'explication est donc ailleurs – pour autant qu'elle soit la même pour les deux cas. Quant à l'agentivité, ce critère est douteux, puisque (19) lui-même est agentif.

Co Vet considère[8] que si le PC de l'accompli est une sorte de présent de l'accompli, alors il est naturel que le PC futur impose des conditions d'emploi relativement semblables à celles du présent futur. Pour Vet (1994), qui suit en cela les observations de Dowty (1979, 156), il faudrait qu'il y ait une sorte de schéma, ou de projet, pour que le présent futur, et donc aussi le PC futur, soit utilisé; appelons ce schéma une «planification». C'est aussi une intuition qui naît pour le PC futur en italien[9]. Ce pourrait donc être là l'explication à donner à (16), (18) et (19): l'effet de bizarrerie proviendrait du caractère étranger à toute planification humaine de la pluie ou d'un tremblement de terre, et à l'étrangeté de planifier un achat de cigarettes dans un terme de dix jours. Le caractère non agentif des procès est alors

[8] Communication personnelle.

[9] Laura Baranzini (communication personnelle).

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

un indicateur de la non-planification humaine, mais il existe d'autres formes de problèmes de planification. Il faudrait donc, avec le PC futur, que le procès soit prévu comme entrant dans une chaîne participant d'un objectif à atteindre selon un schéma préconçu. Ainsi, dans des énoncés naturels comme *j'ai bientôt fini*, la situation décrite dans le futur entre dans un schéma cognitif spécifique et prévisible. L'hypothèse de la planification aurait d'ailleurs l'avantage d'expliquer pourquoi les exemples de PC futur les plus évidents sont formés avec des verbes aspectuels comme *finir* (mais nous verrons, en examinant cette hypothèse de plus près, que (16) et (18) sont en réalité possibles, bien que pragmatiquement difficiles).

Il faut noter ce fait important que des énoncés comme *il pleut demain* semblent beaucoup plus naturels que *il a plu demain*. Les contraintes sont donc plus fortes (à moins qu'elles soient différentes) avec le PC qu'avec le présent. La même remarque vaut d'ailleurs pour *dans dix jours j'achète un paquet de cigarettes*, qui semble beaucoup plus naturel que *dans dix jours j'ai acheté un paquet de cigarettes*. On peut supposer que l'énoncé au présent active en quelque sorte la représentation d'une planification, mais la même planification semble significativement plus difficile à instancier au PC et en tout cas ne suffit pas, seule et sans raffinement, à en expliquer les usages.

Relevons également que même des énoncés qui seraient de très bons candidats à la «planification», et qui sont également téliques, peuvent également sembler bizarres, comme (20):

(20) ? Demain, nous nous sommes rendus sur place comme prévu.

L'explication de cette étrangeté tient peut-être à ce que la planification est un critère plus subtil qu'il n'en a l'air. L'intuition suggère, en réalité, l'inférence de conséquences bel et bien *présentes* pour l'évocation interprétative des procès futurs au PC. En reprenant tous ces exemples, on peut observer qu'il est facile pour les cas (9) à (11) d'imaginer un contexte d'emploi où la pertinence *dans le présent* du fait futur est inférable. En (9) ou (10), il s'agit d'une bonne raison de patienter, par exemple: l'imminence du fait attendu rend son attente justifiée dans le présent; mais aussi, il faut le souligner, cette attente ne se justifie que parce qu'il y a effectivement une action ultérieure planifiée et prévue. En (11), que, selon notre expérience, les sujets parlants trouvent plus difficile, l'effet peut être celui de se rassurer sur le fait qu'on ne travaille pas en vain *dans le présent* et qu'il faut donc persévérer, en vue d'une action à mener à son terme (terminer sa thèse).

On suggérera que le PC futur présente un état futur, qui fait partie d'une suite attendue d'événements, et dont la réalisation dépend de la mise en place concrète, *dans le présent*, d'une planification d'actions (au sens le plus large de *conduite à tenir*) liée au procès concerné: attendre, persévérer... Le PC futur vise donc la pertinence dans le présent par l'inférence de ce qu'il convient de faire – c'est une modalité déontique – dans le monde afin d'obtenir un résultat concret – c'est une modalité pratique –. Ce pourquoi nous suggérons que l'effet pragmatique ultime du PC futur est une modalité *déontique-pratique* qui lui donne sa pertinence dans le présent.

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

En (12), la pertinence dans le présent résidera encore typiquement dans un effet favorisant la planification, à l'aide d'une inférence simple: si demain il est vrai que le couvreur a terminé, alors nous pourrons partir demain, et en conséquence, nous pouvons nous préparer (faire les bagages, ou même se préparer psychologiquement, etc.) dès maintenant en vue de la situation attendue. (13) est un énoncé où l'effet de pertinence dans le présent exige un contexte plus difficile d'accès, mais dès qu'il est produit explicitement, comme en (14), l'énoncé cesse d'être bizarre. La suppression nécessaire d'un détail narratif pour obtenir (14) à partir de (13) y est également pour quelque chose, puisque ce détail ne contribue pas à la mise en place dans le présent d'une attitude particulière causée par une perspective future (se réjouir de la fin imminente d'une corvée). On remarque encore que la pertinence dans le présent est typiquement d'ordre psychologique: état mental (patience, être rassuré. . .) propice à l'adoption d'une conduite en vue de la réalisation d'une action future.

Que l'état résultant futur d'un procès passé, présent ou lui-même futur soit pertinent dans le présent relève du contenu implicite (l'*implicature* de la tradition (post-)gricéenne). Ainsi, dans *Le directeur est bientôt sorti de sa réunion*, la représentation future est explicitement produite par l'adverbe et le PC est accommodé par un S', situé «bientôt», où l'énoncé au PC est dicible littéralement, mais l'inférence *vous n'aurez pas longtemps à attendre* avec les conséquences qu'elle implique ne se trouve commandée par aucun élément en particulier dans la forme linguistique de l'énoncé. C'est un contenu implicite, et c'est bien par sa dérivation que le destinataire obtient finalement la pertinence de l'énoncé au PC, et c'est ce contenu qui est l'objet même de la communication. Dès lors, s'il peut sembler hors contexte que *nous nous rendrons demain sur place comme prévu* ne suscite aucun contenu implicite sur une attitude à tenir à S, mais nous ne saurions en jurer: du point de vue théorique, si notre analyse est correcte, alors un tel énoncé devrait être possible. En effet, on peut considérer qu'un tel énoncé au PC peut impliciter qu'il ne faut pas perdre courage et rester bien décidé à accomplir la tâche que nous nous sommes fixée.

Des énoncés comportant un verbe aspectuel comme *finir* s'interprétent facilement comme entrant dans une planification, du simple fait que si j'évoque la terminaison de P, alors j'évoque implicitement P lui-même, et un énoncé comme (21) est alors parfaitement naturel, tout en suscitant l'adoption d'une attitude dans le présent:

(21) Demain, nous en avons fini avec cette sacrée communication.

Quant à l'étrangeté de (16) et (18), répétés ci-dessous:

(16) (?) Demain, il a plu.

(18) (?) Dans dix ou quinze ans, un tremblement de terre a eu lieu sur la grande faille de San Andreas.

Elle tiendrait alors à la difficulté logique d'envisager un ensemble suffisamment particulier d'hypothèses contextuelles pour qu'il soit adéquat pour un locuteur de produire ces énoncés avec l'objectif de signaler la pertinence dans le présent de conduites à tenir ou d'attitudes à adopter relativement à l'état concerné du futur.

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

Il vaut mieux à nouveau éviter de considérer ces exemples comme radicalement impossibles: tel agriculteur, en (16), qui a entendu les prévisions météorologiques peut en rassurer un autre à propos du lendemain et le décider à laisser son matériel d'arrosage: allez, demain il a plu, tes salades sont sauvées. Pour que (18) soit imaginable, il faut un contexte curieux où la perspective du tremblement de terre suscite une attitude dans le présent; un tel contexte est difficile à imaginer, mais il ne peut être exclu *a priori*. Quant à (19) (*?Dans dix jours j'ai acheté des cigarettes*), il peut s'imaginer dans la bouche d'un individu que la perspective de pouvoir acheter des cigarettes dans dix jours réjouit par avance et rassure, pour des raisons quelconques (que tout fumeur pariant sur une période d'arrêt comprend). A tout le moins, ces énoncés sont en fait possibles à la mesure de l'accessibilité d'un contexte (un ensemble de faits mutuellement manifestes) qui permet l'inférence (la déduction) dans le présent d'une attitude à tenir en relation avec l'état futur, sans pour autant devoir comporter de verbe aspectuel.

4. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

On peut être tenté de penser que cette construction marque une forte préférence pour l'antéposition de l'adverbe. Il est possible que l'antéposition soit en effet globalement préférée, puisque comme il s'agit d'une transposition complète vers le futur de la structure du PC, l'adverbe antéposé permet un positionnement rapide de la référence temporelle au futur, orientant d'emblée l'interprétation. Néanmoins, il nous semble d'abord qu'il n'y a rien ici qui ressemble à une contrainte morphosyntaxique: *J'ai fini dans dix minutes* est parfaitement naturel. En revanche, une hypothèse plausible est que lorsque l'adverbe est postposé, sa portée se restreint sur la borne gauche de l'état résultant, et donc sur le moment de l'événement, où l'état commence d'être vrai. De la sorte, *J'ai fini dans dix minutes* signalerait plutôt que l'action de finir aura lieu dans dix minutes, non que l'état résultant de *finir* sera déjà le cas depuis un certain temps dans dix minutes. Une paraphrase serait alors quelque chose comme *J'ai terminé, et ceci sera vrai dans dix minutes*, plutôt que *Dans dix minutes il sera vrai depuis un certain temps que j'ai terminé*. Disons-le toutefois avec beaucoup de prudence car il faudrait investiguer cette question par des tests systématiques. Néanmoins, creusons l'hypothèse avec les verbes non aspectuels: si *Dans trente minutes nous sommes sortis du tunnel* communique bien qu'il sera vrai dans trente minutes que nous serons déjà sortis du tunnel, *Nous sommes sortis du tunnel dans trente minutes* semble focaliser plus clairement sur la référence temporelle du procès et donc sur la borne gauche de l'état résultant: dans trente minutes, l'action de sortir a lieu. Dans le premier cas, on imagine plus volontiers un contexte où on se pose la question de l'état du monde dans trente minutes, et dans le second, on se pose la question de l'occurrence de l'état du monde concerné. Mais cette hypothèse reste à confirmer.

Il y a un élément supplémentaire qui mérite attention: une conséquence envisagée comme négative du procès au futur semble défavorisée par le PC. Ainsi, *Demain, il a passé l'arme à gauche* ne semble prononçable que par un locuteur qui

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

trouvera une conséquence positive à la mort de l'individu, et apparaît typiquement comme une réplique de film où le tueur rassure le commanditaire du meurtre. De même, on imagine (18) prononcé par quelqu'un qui se réjouit de la disparition de la Californie mais plus difficilement par quelqu'un qui s'en inquiète. Ce point est certes à nouveau spéculatif, mais le fait de représenter allocentriquement le procès au PC a, dans la plupart des exemples qui viennent à l'esprit, l'objectif de rassurer le destinataire à propos de l'imminence du procès et non de l'en inquiéter. De la sorte, le PC en usage futur pourrait présenter les faits futurs non seulement comme déjà réalisés à S' mais aussi comme étant désirables ou attendus, l'affirmation de la réalisation du procès à S' ayant alors une conséquence positive, au moins au niveau psychologique, à S: la justification d'une attente consentie, la réjouissance, etc. La fin imminente de la réunion du président est désirable, la fin imminente du travail, l'achèvement de la thèse, exemples typiques, sont désirables. Cela n'est guère étonnant puisqu'il s'agit alors d'actions liées à une planification, laquelle ne peut être, précisément, que souhaitée ou, au moins, attendue. L'arrivée à bon port des passagers est également ce que souhaitent les voyagistes, même si la planification porte sur le repos bien mérité obtenu une fois que les voyageurs seront dans l'autobus et non directement sur leur arrivée à bon port. Une représentation allocentrique, où le résultat d'une planification est représenté comme réalisé, donne à se représenter la situation désirable ou attendue comme vraie. De la sorte, un effet cognitif particulièrement fort est obtenu avec ce moyen très économique qu'est l'usage interprétatif futur du PC: communiquer toute la pertinence qu'il y a à mettre en place la chaîne d'actions, ou la conduite, qui mènera à un tel résultat, en évoquant de manière allocentrique une émotion positive, fût-elle furtive ou légère, associée à ce résultat supposé désirable.

La discussion sur le PC futur, toutefois, n'est pas close. Ainsi les énoncés négatifs (*dans une heure le président n'est pas sorti de sa réunion*) demandent une discussion (Vuillaume 2000 les aborde brièvement). D'abord, les énoncés négatifs sont sémantiquement atéliques,[10] et devraient donc défavoriser le PC futur. Ils semblent en tout cas faire porter la négation non seulement sur le procès, sémantiquement, mais également sur les conséquences planificatrices qui en résulteraient: la planification vis-à-vis d'une situation inexistante est une affaire sans doute bien compliquée. Il faut aussi observer que les verbes modaux semblent incompatibles avec le PC en usage futur (22), comme d'ailleurs une variété de verbes à complément verbal (23), alors que les conditionnelles en *si* représentées au futur prennent volontiers le PC, comme en (24):

(22) * Demain, Paul a dû/pu aller à la piscine.
(23) * Demain, Paul a voulu/su/souhaité aller à la piscine.
(24) Si tu as fini ton travail demain, tu pourras aller te promener.

[10] Les phrases négatives répondent difficilement aux tests classiques de la télicité mais la littérature admet qu'elles dénotent des états, même si pragmatiquement elles peuvent être enrichies pour donner lieu à des représentations événementielles contradictoires avec l'état nié (cf. Saussure 2000).

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

Quelle que soit l'explication à donner à ces faits particuliers, le PC futur consiste en une transposition de l'interprétation de l'énoncé dans son entier à un S' allocentrique. Ce n'est que la transposition déictique qui fait comprendre l'usage métareprésentationnel. Cet usage n'est donc pas commandé sémantiquement par le temps verbal mais par l'adverbe, le PC s'accommodant, tout simplement, de cette transposition déictique, qui converge avec les capacités représentationnelles activées par ce temps complexe qui mêle événement au passé et état résultant au présent, que ce présent soit en effet le présent déictique (nynegocentrique), ou ce présent projeté vers le futur, allocentrique. Une des conséquences de cette analyse est que nous nous représentons plus facilement des PC futurs avec des verbes aspectuels terminatifs (*finir, terminer*) qu'initiatifs (*commencer*). Il pourrait même sembler à premier vue que des énoncés à verbe aspectuel initiatif (*Demain j'ai commencé mon livre*) sont peu naturels, mais il suffit d'un contexte approprié pour que de tels énoncés le soient (l'enfant souhaitant rassurer ses parents qui s'impatiente à propos de cette lecture). Suggérons tout de même que si les énoncés au PC futur avec verbe aspectuel terminatif nous semblent plus naturels, c'est peut-être tout simplement parce que nous imaginons plus facilement les conséquences présentes d'un fait conçu comme achevé dans le futur, qui implique un changement d'état, qu'un fait conçu comme entamé. Mais rien n'empêche dans les faits qu'il puisse être entièrement pertinent de déclarer quelque chose comme *Demain, le chantier a commencé* pour exprimer non seulement la prédiction mais aussi la modalité déontique-pratique dans le présent, effets absents quoi qu'il en soit des autres formes futures.

5. CONCLUSION

Nous avons dit que le PC futur, puisqu'il procède d'une projection allocentrique, tombe – par définition – dans la catégorie des usages métareprésentationnels, ou *interprétatifs*, du langage. Pour Sperber et Wilson, ces usages sont 'interprétatifs' (au même titre d'ailleurs que l'ironie ou le style indirect libre) car ils représentent non pas un fait mais une représentation d'un fait. Le PC futur en effet, selon notre analyse, qui suit les traces de Sthioul (1998), produit une représentation allocentrique d'un fait futur; or comme le point d'origine de la représentation allocentrique est dans le futur, le fait n'est plus présenté comme passé mais comme futur. Ce «fait» n'est pas le procès lui-même, mais son état résultant. De la sorte, cet emploi résulte d'un enrichissement pragmatique suscité par les attentes de pertinence d'un énoncé au passé de l'accompli sous la portée d'un adverbe futur lui-même rétif à toute accommodation pragmatique car encodant explicitement une référence temporelle. Non pertinent car contradictoire avec l'adverbe, l'énoncé au PC est transposé pragmatiquement dans une actualité où il peut produire un sens pertinent dans les circonstances, ce sens pertinent étant la communication d'une modalité déontique-pratique, concernant la conduite à tenir à présent en vue d'une situation attendue dans le futur. Cet effet déontique-pratique qui donne sa pertinence à l'énoncé dans le présent n'est pas présent, sinon à titre d'éventuelle

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

implicature, avec les énoncés correspondants à d'autres formes (futur antérieur notamment).

BIBLIOGRAPHIE

Apothéloz, D. (2009). La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit "régional". *Pratiques*, 141/142: 98–120.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Paris: Gallimard.

Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris: Gallimard.

Berthonneau, A.-M. et Kleiber, G. (1993). Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique. *Langages*, 101: 55–73.

Berthonneau, A.-M. et Kleiber, G. (2006). Sur l'imparfait contrefactuel. *Travaux de linguistique*, 53: 7–65.

Damourette, J. et Pichon, E. (1911–1936). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: D'Artrey, tome V.

Desclés, J. P. et Guentchéva, Z. (2003). Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle? *Langue française*, 138: 48–60.

Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve: Duculot.

Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles: De Boeck).

Kamp, H. et Rohrer, C. (1983). Tense in texts. Dans: R. Bauerle, C. Schwarze et A. von Stechow (dir.), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*. Berlin, New-York: De Gruyter, pp. 250–269.

Luscher, J.-M. et Sthioul, B. (1996). Emplois et interprétations du passé composé. *Cahiers de Linguistique Française*, 18: 187–217.

Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York: Free Press.

Saussure, L. de (2000). *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*. Genève: Université de Genève. Thèse.

Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence. Eléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles: De Boeck.

Saussure, L. de (2010). Remarques sur les usages interprétatifs des temps verbaux. Dans: N. Flaux, D. Stosic et C. Vet (dir.), *Interpréter les temps verbaux*. Berne, New York: Lang, pp. 129–160.

Saussure, L. de et Sthioul, B. (1999). L'Imparfait de rupture: point de vue (et images du monde), *Cahiers de Praxématique*: 32, 167–188.

Saussure, L. de et Sthioul, B. (2005). Imparfait et enrichissement pragmatique. Dans: P. Larrivée et E. Labeau (dir.), *Nouveaux développements de l'imparfait*. Amsterdam: Rodopi, pp. 103–120.

Saussure, L. de et Sthioul, B. (2006). Passé surcomposé et enrichissement pragmatique. Présentation au 7e colloque chronos (Anvers, Sept. 2006). A paraître, Cahiers Chronos.

Sthioul, B. (1998). Le passé composé : une approche instructionnelle. Dans: S. Vogeleer, A. Borillo, C. Vetters et M. Vuillaume (dir.), *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve: Peeters, pp. 79–94.

Sperber, D. et Wilson, D. (1995). *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell, 2e édition.

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press

Vet, C. (1992). Le passé composé, contextes d'emploi et interprétations. *Cahiers de praxématique* 19: 37–59.
Vet, C. (1994). Future tense and discourse representation. Dans: C. Vet et C. Vetters (dir.), *Tense and Aspect in Discourse*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, pp. 49–76.
Vuillaume, M. (2000). Heureusement que Pierre n'est pas venu demain! *Cahiers Chronos* 6: 107–116.
Wilson, D. & Sperber, D. (1993). Pragmatique et temps. *Langages* 112: 8–25.

https://doi.org/10.1017/S0959269511000433 Published online by Cambridge University Press